

Pièce déposée sous pli confidentiel

VERSION CAVIARDÉE

Coûts détaillés

Tables des matières

1	Principales composantes du coût des travaux.....	5
1.1	Approvisionnement et construction.....	7
1.2	Coûts du client	8
1.3	Frais financiers.....	8
1.4	Autres coûts	9
1.5	Provision.....	9
2	Coûts de télécommunications	10

Liste des tableaux

Tableau 1	Coûts des travaux avant-projet et projet par élément (en milliers de dollars de réalisation)	5
Tableau 2	Coûts du « Client » (en milliers de dollars)	8

Liste des figures :

Figure 1	Répartition des coûts internes et externes pour la phase projet	6
Figure 2	Répartition des coûts des activités	7
Figure 3	Répartition des coûts de télécommunications par activité	11

Demande relative au renforcement du réseau régional de transport de Sherbrooke

- 1 Le tableau 1 présente une ventilation des coûts pour les phases avant-projet et projet.

Tableau 1
Coûts des travaux avant-projet et projet par élément
(en milliers de dollars de réalisation)

	Total Lignes	Total Postes	Total Transport (lignes et postes)	Télécommunications	Total lignes, postes et télécomm.
Coûts de l'avant-projet					
Études d'avant-projet					
Autres coûts					
Frais financiers					
Sous-total					2 332,3
Coûts du projet					
Ingénierie interne					
Ingénierie externe					
Client					7 131,9
Approvisionnement					
Construction					
Gérance interne					
Gérance externe					
Provision					
Autres coûts					
Frais financiers					5 176,1
Sous-total					73 728,1
TOTAL	26 148,6	48 660,7	74 809,3	1 251,1	76 060,4

1 Principales composantes du coût des travaux

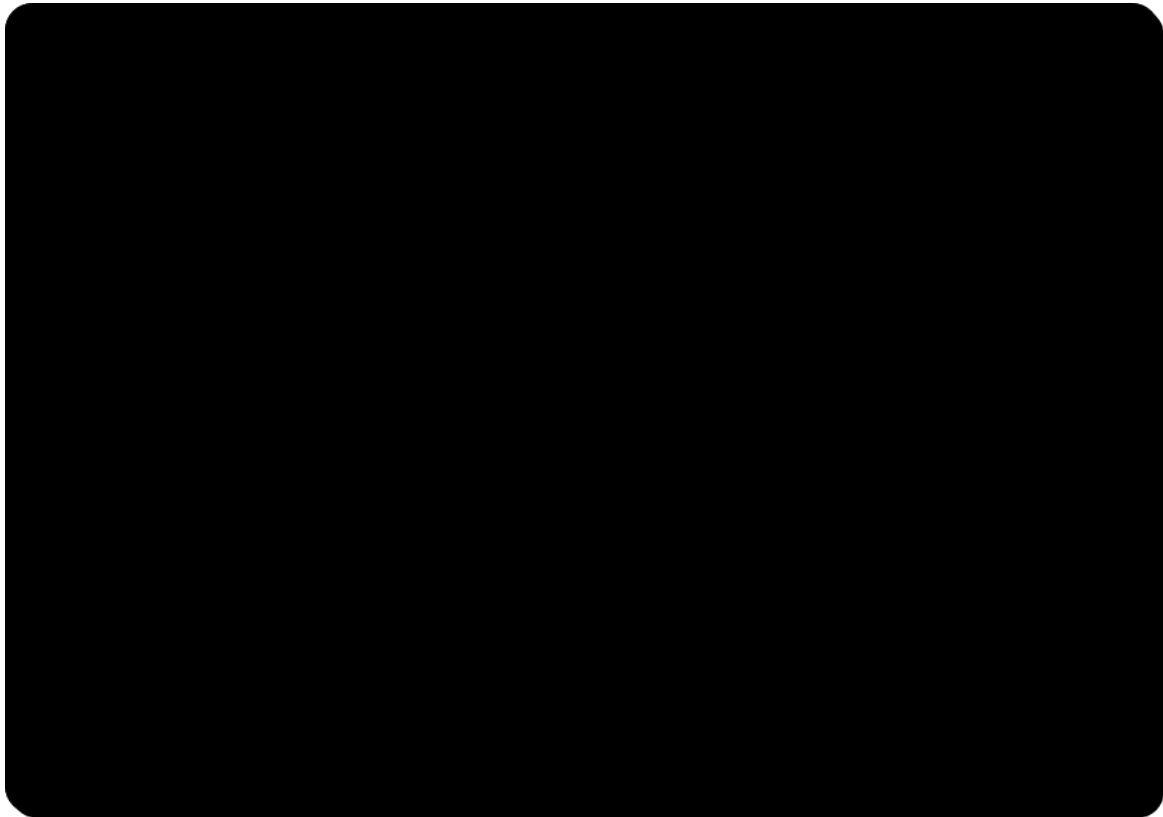
- 2 Comme présentés à la figure 1, les coûts externes à Hydro-Québec Innovation, équipement
 3 et services partagés (« HQIÉSP ») pour la phase projet sont de ██████\$, soit ██████ du
 4 coût total du Projet de 74,8 M\$, sans le coût des actifs de télécommunications (lesquels
 5 sont présentés à la section 2). Les travaux liés aux actifs de télécommunications sont
 6 entièrement réalisés par le groupe Technologies de l'information et des communications
 7 d'Hydro-Québec et ils sont donc exclus des éléments de coûts et ratios ci-dessous.

Figure 1
Répartition des coûts internes et externes pour la phase projet



- 1 La figure 2 présente la répartition des coûts entre les diverses activités requises pour la
- 2 réalisation du Projet.

Figure 2
Répartition des coûts des activités



1.1 Approvisionnement et construction

1 Le coût des activités reliées à l'approvisionnement et à la construction du présent Projet
2 s'élève à [REDACTED] \$, soit [REDACTED] du coût total du Projet de 74,8 M\$.

3 ***Ingénierie, frais de gérance et études d'avant-projet***

4 Les frais d'ingénierie, les frais de gérance et les frais des études d'avant-projet s'élèvent à
5 [REDACTED] \$, soit [REDACTED] du coût total du Projet de 74,8 M\$. Les coûts des travaux d'ingénierie
6 sous-traités à l'externe, qui représentent [REDACTED] du coût total du Projet, seront imputés au
7 Transporteur au prix coûtant. Par ailleurs, les services d'ingénierie interne sont facturés par
8 le mécanisme de facturation interne. Quant aux coûts de [REDACTED] \$ pour la gérance de projet,
9 soit [REDACTED] du coût total du Projet de 74,8 M\$, ils représentent tous les frais relatifs à la
10 gestion de projet et à la gérance de chantier. Les frais de gérance sont mesurés en
11 pourcentage du coût des projets. Dans le cadre du Projet, le ratio des frais de gérance
12 interne propres à HQIÉSP s'élève à [REDACTED] du coût total du Projet de 74,8 M\$.

13 Par ailleurs, Hydro-Québec surveille étroitement les frais de gérance de ses projets afin
14 qu'ils demeurent concurrentiels.

1.2 Coûts du client

- 1 Le Transporteur présente au tableau 2 une ventilation des coûts de la rubrique « Client » du
2 tableau 1. Ces coûts s'élèvent à 6,9 M\$, soit 9,3 % du coût total du Projet de 74,8 M\$.

Tableau 2
Coûts du « Client »
(en milliers de dollars)

Description	Total	2016	2017	2018	2019	2020
Expertise technique						
Inspection finale et mise en route						
Communications et relations publiques						
Mise en valeur						
Expertise immobilière						
Total	6 936,5					

- 3 La nature de ces coûts est décrite comme suit :
- 4 • Expertise technique : activités réalisées par certaines unités du Transporteur ;
- 5 • Inspection finale et mise en route : activités réalisées par le Transporteur associées
6 aux essais techniques et spécialisés pour s'assurer du bon fonctionnement des
7 équipements installés avant la mise en service commerciale ;
- 8 • Communications et relations publiques : activités réalisées par l'unité régionale qui
9 assure les communications avec le public, les municipalités et les différents
10 organismes régionaux ;
- 11 • Mise en valeur : crédit consacré à la mise en valeur de l'environnement et à l'appui
12 au développement régional afin d'amortir les impacts du Projet dans le milieu. La
13 mise en valeur est établie à 1 % des crédits d'engagement admissibles ;
- 14 • Expertise immobilière : activités réalisées par l'unité Immobilier de la direction
15 principale Centre de Services partagés pour, entre autres, l'obtention des droits de
16 servitude, l'acquisition de terrains et l'évaluation des indemnités immobilières.

1.3 Frais financiers

- 17 Les frais financiers totaux s'élèvent à 5,3 M\$, soit 7,0 % du coût total du Projet.
18 Conformément à la décision D-2002-95¹ de la Régie, la capitalisation des frais financiers
19 aux immobilisations en cours est réalisée au taux du coût en capital de l'année témoin
20 projetée, soit 6,853 % pour 2016².

¹ Décision D-2002-95, 30 avril 2002, page 91.

² Décision D-2016-029, 2 mars 2016, page 65.

1 De plus, conformément aux décisions D-2003-68³ et D-2005-63⁴, le Transporteur précise
2 que la capitalisation des frais financiers selon le coût en capital prospectif de 5,021 %⁵
3 procure une réduction de 1,4 M\$ pour un investissement total de 73,4 M\$.

1.4 Autres coûts

4 Les autres coûts s'élèvent à [REDACTED] \$ et représentent [REDACTED] du coût total du Projet de
5 74,4 M\$. Ils regroupent notamment les éléments suivants :

- 6 • gestion des matières dangereuses ;
- 7 • fourniture de matériel ;
- 8 • matériel à projets et guichet unique ;
- 9 • revalorisation des biens meubles excédentaires ;
- 10 • frais d'acquisition des biens et services ;
- 11 • gestion des données et des documents (originaux et géomatique).

12 Ces autres coûts sont estimés en fonction des besoins réels du Projet et correspondent à
13 des activités nécessaires à son bon déroulement. Ces coûts seront facturés par la suite au
14 Projet en fonction des coûts réels.

15 Ces activités sont des services fournis principalement par la direction principale – Centre de
16 services partagés.

1.5 Provision

17 La valeur de la provision s'élève à [REDACTED] \$, soit [REDACTED] des coûts du Projet de 74,4 M\$.
18 Toutefois, conformément à la demande de la Régie précisée à sa décision D-2003-68⁶, la
19 provision s'élève à [REDACTED] lorsque l'on retranche du coût du Projet les autres coûts et les frais
20 financiers.

21 La provision est un montant inclus dans une estimation pour couvrir les incertitudes
22 imputables aux risques et aux imprécisions associés notamment aux durées, aux quantités,
23 au contenu technique, au mode d'approvisionnement, à la concurrence sur le marché
24 (fournisseurs, entrepreneurs), aux conditions climatiques et géographiques, au contexte
25 social, économique ou politique, ainsi qu'à tout autre élément défini dans l'étendue des
26 travaux du Projet.

³ Décision D-2003-68, 4 avril 2003, page 26.

⁴ Décision D-2005-63, 15 avril 2005, page 4, faisant suite à la décision D-2005-50.

⁵ Décision D-2016-029, 2 mars 2016, page 65.

⁶ Décision D-2003-68, 4 avril 2003, page 18.

1 Conformément à la pratique généralement suivie dans l'industrie, la méthodologie de calcul
2 de la provision est basée sur la fiabilité de la source de données, le degré de détail du
3 contenu, les facteurs de risque inhérents à chaque étape de réalisation du Projet ainsi que
4 sur le degré de risque que l'organisation est prête à accepter.

5 Le Transporteur précise que les provisions prévues sont déterminées en fonction des
6 risques propres à chaque projet et peuvent donc varier grandement d'un projet à un autre.
7 Ces provisions ne sont « facturées » à un projet que dans la mesure où des risques se sont
8 matérialisés et ont engendré des coûts réels lors de la réalisation de ce projet. Ainsi, les
9 sommes engagées (ou prévues au budget) pour le Projet et non utilisées ne seront pas
10 imputées à ce dernier. Par conséquent, le coût final du Projet correspond au montant
11 réellement engagé au cours de sa réalisation. De la même façon qu'aucune marge
12 bénéficiaire n'est facturée par HQTÉSP, aucune provision n'est calculée sur les autres coûts
13 et les frais financiers.

14 Finalement, le Transporteur souligne que HQTÉSP déploie tous les efforts requis et agit
15 avec la plus grande diligence afin de réaliser le Projet de manière à en minimiser les coûts.

2 Coûts de télécommunications

16 Le Transporteur inclut au coût de son projet à faire autoriser le coût de 1,3 M\$ pour les
17 actifs de télécommunications qui lui sont associés.

18 Le Transporteur précise que les travaux de télécommunications qui ont été décrits à la
19 section 3.1.5 de la pièce HQT-1, Document 1 représentent 1,6 % du coût total des travaux
20 associés à son Projet de 76,1 M\$. La figure 3 présente la répartition des coûts de
21 télécommunications entre les diverses activités requises pour la réalisation du Projet.

Figure 3
Répartition des coûts de télécommunications par activité

